



Communiqué de presse

## La CGT dénonce la campagne contre l'IRCANTEC de « Sauvegarde Retraite »

La CGT Fonction Publique dénonce la campagne de l'association « Sauvegarde Retraites » qui fait état d'un prétendu « pillage » des caisses de retraites complémentaires du privé AGIRC et ARRCO par l'IRCANTEC.

Première erreur de « Sauvegarde Retraites », l'IRCANTEC n'est pas un régime spécial des « fonctionnaires contractuels et élus ». Elle est la caisse de retraite complémentaire des contractuels de droit public des administrations, des collectivités locales, et des établissements publics, mais elle est aussi la caisse complémentaire de nombreux salariés de droit privé des établissements publics industriels et commerciaux. Le régime de base de tous ces salariés est le régime général. L'IRCANTEC est aussi la caisse de retraite des médecins hospitaliers et des élus des collectivités locales.

L'IRCANTEC subit depuis 2008 une réforme visant à rapprocher sa situation de celle de l'AGIRC-ARRCO. Une baisse du taux de rendement à 7,75 % en 2017 est programmée.

De même le taux de cotisation sera fortement relevé.

	IRCANTEC 1 <sup>er</sup> taux	IRCANTEC 2 <sup>ème</sup> taux	AGIRC-ARRCO 1 <sup>er</sup> taux	AGIRC-ARRCO 2 <sup>ème</sup> taux
Cotisations 2010	5,63 %	17,50 %	7,5 %	20 % et 20,30 %
Cotisations 2017	7 %	19,50 %		

A l'occasion de la transformation de la Poste d'établissement public en société anonyme à compter du 1er mars 2010, les nouveaux recrutés de la Poste dépendront des caisses de retraites des salariés du privé, alors que les anciens recrutés contractuels de droit privé dépendront toujours de l'IRCANTEC.

Cette décision annule tous les effets financiers de la réforme de l'IRCANTEC de 2008, que la CGT a combattue. Cette réforme de 2008, qui prévoit à terme une baisse de 25% du montant des pensions, une hausse des cotisations, une baisse de la valeur de service du point, et la constitution d'une réserve de 15 milliards d'euros, se révèle aujourd'hui inutile, puisque l'IRCANTEC est revenue à la même situation financière qu'avant sa mise en oeuvre.

L'absence de cotisations de jeunes agents de la Poste représentant un manque à gagner considérable, il est prévu qu'une négociation s'ouvre pendant 6 mois entre AGIRC-ARRCO et IRCANTEC sur une compensation financière au profit de l'IRCANTEC, comme dans tous les cas semblables.

Mais au bout de 6 mois c'est l'Etat qui fixera les conditions de la compensation. La CGT considère très probable que le gouvernement souhaite décider lui-même d'une compensation la plus faible possible pour l'IRCANTEC.

Cela lui permettrait de baisser encore plus le rendement de l'IRCANTEC.

L'AGIRC et l'ARRCO seront en 2010 en déficit dit "technique", ce qui les contraindra à puiser dans leurs réserves financières. Cette situation est le résultat direct non seulement de la crise, mais aussi du refus du MEDEF de toute augmentation de cotisation.

En comparaison la situation de l'IRCANTEC est plus saine, avec pour l'instant un excédent et une réserve financière de 5 milliards, devant passer à 15 milliards, inutilement de notre point de vue.

Tout au contraire de ce que prétend "Sauvegarde retraites", si la compensation n'est pas à la hauteur de ce qui a été chiffré par la Caisse des Dépôts et Consignations, c'est l'IRCANTEC qui va financer sur ses réserves les conséquences de la réforme de la Poste voulue par le gouvernement !

Il n'est pas question pour la CGT d'opposer les salariés du privé et ceux du public comme essaye de le faire par voie de presse l'association « Sauvegarde Retraites ».

Les administrateurs CGT de l'IRCANTEC demandent au gouvernement d'assumer les conséquences de ses choix et de compenser cette charge supplémentaire.

Dans ce cadre l'opération de l'association "Sauvegarde retraites" correspond parfaitement aux objectifs du pouvoir, qui sont de préparer une nouvelle baisse du rendement des caisses de retraites complémentaires aussi bien dans le public que dans le privé.

Elle s'appuie pour cela sur une propagande anti-fonctionnaires destinée à diviser les salariés, dans le cadre du débat général sur la réforme 2010 des retraites.

La CGT a d'ores et déjà engagée une grande campagne d'information, pariant sur l'intelligence collective et la connaissance partagée des grands enjeux de la retraite.

Ceux qui, comme « Sauvegarde retraite » misent sur l'ignorance et la crédulité en seront pour leurs frais.

La CGT donnera des éléments de réponse à chaque fois que cela sera nécessaire.